

La Lettre de L'ESPER n°6 – Mai 2011



EDITORIAL

Par Roland Berthilier, Président

Deux poids, deux mesures. On peut dire beaucoup de choses du Gouvernement actuel, mais certainement pas l'accuser de ne pas avoir choisi son camp.

D'un côté, après moult tergiversations, une proposition de loi portant réforme de la fiscalité devrait être déposée au mois de mai. Dans un contexte de mécontentement grandissant face au creusement des inégalités, cette réforme vise à en finir avec le bouclier fiscal tant décrié, et à proposer une révision de l'Impôt Sur la Fortune (ISF)... qui va finalement conduire à l'exclusion de cet impôt 300 000 contribuables ! Cette réforme, présentée sous les auspices du souci de la justice, va donc en réalité constituer en un nouveau cadeau pour les plus aisés (contribuables entre 800 000 € et 1,3 million d'€ de patrimoine).

D'un autre côté, après différentes phases de négociations que les syndicats ont fini par quitter, le Gouvernement a tranché... qu'il n'y aurait pas d'augmentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires en 2012, à travers le gel de la valeur du point d'indice. Rappelons que ce point a perdu 9% de pouvoir d'achat depuis le début des années 2000...

Et dans le même temps, l'idéologie aveugle et bornée de la nécessaire baisse du nombre de fonctionnaires continue à faire des ravages : le Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique a à nouveau répété récemment que les effectifs pouvaient encore être réduits, et ce alors même que la qualité du service rendu continue de se dégrader tous les jours sous les yeux des usagers, dans les domaines de la santé, de la justice, de la sécurité...

Quant à l'éducation, la ligne rouge a été franchie avec la confirmation de la suppression de 3 367 postes devant élèves, conduisant à la rentrée prochaine à la fermeture d'au moins 1 500 classes dans le primaire, et générant de premières mobilisations des parents d'élèves, des associations et des syndicats.

Ce qui pourrait s'apparenter à un calcul électoral de bas étage visant à satisfaire quelques « amis » est évidemment porteur de grandes menaces pour notre société dans son ensemble, à travers le creusement des injustices, l'affaiblissement des services publics, les coups portés à l'École de la République... En faisant le choix de ceux qu'il protège contre ceux qu'il sacrifie (les plus modestes, ceux qui ne peuvent compter que sur les services publics pour se protéger et les accompagner au quotidien, la réussite de tous les élèves, qui se voit compromise par la dégradation des conditions d'enseignement...), c'est notre modèle social qui est mis à mal, ce qui sera au final défavorable à tous : vivre dans une société atomisée, précarisée, ne pourra produire que des tensions, de la violence, l'accroissement des phénomènes de repli sur soi et de recours aux extrêmes.

Une nouvelle fois, les organisations membres de L'ESPER doivent se mobiliser, au nom de leurs valeurs, pour défendre un autre modèle, qui mette au cœur l'égalité, la justice sociale et la réussite de tous, qui en finisse avec cette fuite en avant de la dégradation de l'Éducation. Les enseignants ne pourront plus supporter longtemps de telles conditions de travail et de vie ; les élèves, tous les élèves, ont le droit inaliénable à l'éducation et à la réussite, car c'est bien là la condition d'une société démocratique, composée de citoyens critiques et éclairés. Les occasions de débattre de tous ces sujets ne devraient pas manquer dans les mois qui viennent : L'ESPER ne devra pas passer à côté.

ACTUALITÉS DE L'ESPER

Diffusion de la déclaration « La laïcité, principe essentiel de la République » adoptée par l'Assemblée générale de L'ESPER

La diffusion de cette déclaration se poursuit dans les réseaux de l'Education et de l'Economie sociale.

Elle est téléchargeable sur le site Internet de L'ESPER, dans la rubrique « actualités ». (www.lesper.fr)

Si les débats autour de cette question semblent avoir perdu un peu d'intensité ces dernières semaines, nous savons que les tentatives de détournement et d'instrumentalisation de la laïcité ne sont pas derrière nous, et nous vous invitons à **continuer à diffuser la déclaration votée à l'unanimité de l'Assemblée générale de L'ESPER, le 6 avril dernier**, qui affirme notamment que :

« La laïcité est un principe essentiel de la République, principe de concorde, de liberté, de justice sociale, car la laïcité se fonde sur ce que les hommes et les femmes ont en commun, ce qui les rassemble, plutôt que sur ce qui les différencie voire les divise comme le fait l'approche communautariste. Elle garantit, par la séparation de la sphère publique et de la sphère privée, le respect de toutes les croyances et de toutes les opinions.

En conséquence, la laïcité ne peut être instrumentalisée pour stigmatiser une religion, ni pour affirmer la supériorité d'une autre, quels que soient les arguments historiques, culturels, géographiques employés ; elle ne saurait servir à encourager les différences entre les citoyens. »

Vendredi 20 mai 2011

Table-ronde : « Pour une meilleure prise en compte de l'Economie sociale dans l'éducation et la formation – les organisations de L'ESPER mobilisées »

Suite à une première discussion organisée lors de l'AG de création de L'ESPER en décembre dernier, nous poursuivons notre travail de mobilisation autour de la question de l'éducation à l'Economie sociale.

L'Economie sociale a toujours été historiquement engagée pour l'éducation. Or, force est de constater aujourd'hui que cette économie, ses spécificités, ses finalités, sont très peu présentes dans les champs éducatifs et scolaires.

Alors que les entreprises capitalistes se sont depuis longtemps mobilisées pour assurer un lien fort avec le monde de l'enseignement, les acteurs de l'Economie sociale peinent à s'organiser collectivement pour initier une telle démarche.

C'est pourquoi nous organisons cette table-ronde, pour **débattre autour de propositions visant à permettre une meilleure prise en compte de l'Economie sociale dans le champ éducatif :**

- comment faire vivre dans l'Ecole les valeurs de l'Economie sociale ?
- comment mieux intégrer l'Economie sociale au contenu des programmes scolaires et aux formations, pour assurer aux jeunes une meilleure connaissance de cette économie, de sa philosophie et de ses métiers ?
- comment mieux développer des partenariats entre acteurs de l'Economie sociale et acteurs éducatifs ?

Outre les militants des organisations membres de L'ESPER, ce débat se déroulera en présence de représentants des pouvoirs publics, d'acteurs de l'Ecole, de structures de l'Economie sociale. Seront notamment parmi nous : Jérôme FAURE, chef de la mission Innovation, Expérimentation Sociale et Economie Sociale à la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) ; Danièle DEMOUSTIER, maître de conférence à l'IEP de Grenoble ; Jean-Marc HUART, Ministère de l'Education Nationale, Sous-directeur des lycées et de la formation professionnelle tout au long de la vie ; un représentant de l'Association des Professeurs de Sciences Economiques et Sociales (APSES)...

Pratique :

Le vendredi 20 mai 2011 – de 9h à 12h30

Siège de la MGEN, Amphi Plein Ciel, 3 square Max HYMANS, 75015 PARIS (métro Montparnasse)

Entrée libre. Inscription par l'intermédiaire de votre organisation.

Première formation à destination des militants d'Ile-de-France des organisations membres de L'ESPER

« **L'Economie sociale :**

- *définition et spécificités*
- *place et rôle*
- *panorama et acteurs*

Dans l'économie en général et dans le monde de l'éducation en particulier ».

Pratique :

Le jeudi 16 juin de 9h30 à 17h

Aux Francas, 10-14 rue Tolain, 75020 Paris

Inscription par l'intermédiaire de votre organisation.

Le programme précis vous sera adressé dans le courant du mois de mai.

ACTUALITÉS DES MEMBRES



Nouvel outil pédagogique

L'Anateep, en partenariat avec l'Education Nationale, a créé un CD-Rom d'information à destination des enseignants des premiers et seconds degrés sur le transport en autocar pour les sorties scolaires et éducatives, intitulé « Règlementation et sécurité du transport par route ».

Ce support présente l'essentiel de la réglementation du transport collectif et les circulaires de l'Education nationale avec références à l'appui. Des conseils pratiques pour la préparation et le déroulement du voyage sont également explicités.

Pour une meilleure utilisation, il comporte deux modules distincts et adaptés. Le premier cible les sorties dans l'enseignement primaire et le second concerne les sorties dans l'enseignement secondaire.

Ce support est disponible auprès de l'Anateep

www.anateep.fr



Culture à l'ambassade

L'ambassade de France à Rome, logée dans le Palais Farnèse, a exceptionnellement ouvert ses portes au public du 17/12/2010 au 27/04/2011, permettant ainsi aux visiteurs intéressés de profiter pleinement des superbes peintures des frères Carrache, mais aussi des œuvres d'Art de la famille Farnèse réunies au palais pour le temps de l'exposition.

Arts et Vie, toujours à l'affût des nouveautés susceptibles d'intéresser ses adhérents, a immédiatement mis au point des circuits dédiés spécialement à cet événement, mais aussi intégré dans ses programmes existants cette visite inédite.

Au total c'est ainsi plus de 430 adhérents qui ont pu profiter de cette remarquable opportunité.



Un colloque en préparation pour les Eclés

Depuis 100 ans, les Eclaireuses Eclaireurs de France, l'Association laïque du Scoutisme français, encadrent chaque année plus de 28 000 filles et garçons de 6 à 18 ans. L'Association leur permet de vivre, depuis toutes ces années, des expériences uniques et les aide à développer leur engagement citoyen.

Enfants et jeunes en activités, services civiques, jeunes adultes porteurs de projets... ils sont nombreux à s'épanouir et s'enrichir au sein de l'Association. Mais peut-on faire plus ?

Le Centenaire du mouvement amène l'Association à réfléchir plus globalement à **l'éducation citoyenne de la jeunesse du XXI^e siècle autour de trois grands thèmes :**

- L'éducation à la citoyenneté,
- Les valeurs fondatrices des Eclaireuses Eclaireurs de France, le scoutisme laïque,
- Les relations avec les institutions publiques et privées : l'école, l'éducation populaire et le scoutisme.

Pour nourrir ces réflexions les Eclaireuses Eclaireurs de France, conjointement avec l'Association des Anciens Eclaireurs et Eclaireuses, organisent **un colloque à l'Unesco (Paris) le samedi 26 novembre 2011.**

Nous vous invitons, dès à présent, à noter cette date dans vos agendas mais aussi et surtout à y participer activement.

Exprimez-vous par le biais d'un **appel à contributions** qui peut prendre de nombreuses formes (texte, vidéo, expo, animation d'une table ronde...) autour de l'une des trois thématiques proposées. Il pourra ensuite faire l'objet d'une publication et/ou d'une intervention lors d'un atelier du colloque.

Pour réagir un contact Aurélie Bligoux, mèl. : colloque100ans@eedf.asso.fr

Merci de nous faire parvenir vos propositions avant le 10 mai 2011.

Plus d'informations :

www.eedf.fr/actualites/consulter/1068/eduquer-a-la-citoyennete-au-21eme-siecle--quel-role-du-scoutisme-laique-.html

www.100anseedf.fr/programme-centenaire/eduquer-a-la-citoyennete-au-21eme-siecle-quel-role-du-scoutisme-laique-/19/



La FSU : fiers du service public

Dans un contexte de crise économique et sociale, le rôle de la Fonction publique est primordial pour contribuer à la réduction des inégalités et garantir davantage de justice sociale. Elle est aussi un atout majeur pour relever les défis à venir. Or, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, la réorganisation des services et des missions des services publics portent atteinte au sens du travail des agents, conduisent à une dégradation de leurs conditions de travail et à une dégradation des services rendus aux usagers.

Dans l'Education les 16 000 nouvelles suppressions de postes prévues à la prochaine rentrée, alors même que plus de 60 000 élèves supplémentaires sont attendus, conjuguées aux milliers de suppressions de ces dernières années et aux mesures et réformes néfastes imposées de la maternelle au lycée vont dégrader encore les conditions d'apprentissage des élèves et celles de travail des personnels. Cela redessine un système éducatif de plus en plus inégalitaire laissant sur le bord du chemin les élèves les plus en difficulté et ceux issus des milieux les plus défavorisés. Loin de l'objectif de 80% d'une classe d'âge au baccalauréat et de 50% au moins de diplômés de l'enseignement supérieur la politique éducative actuelle et les moyens consentis visent un recentrage sur une scolarité obligatoire limitée à 16 ans avec des exigences au rabais, pour un grand nombre d'élèves.

Pourtant, les défis à relever, qu'ils soient économiques, culturels, sociaux, éducatifs ou écologiques, pour assurer une société de la connaissance, démocratique imposent d'élever le niveau de connaissance et de qualification de tous les jeunes. Il est urgent de démocratiser réellement le système éducatif, d'assurer la réussite de tous les jeunes. Cela passe par une politique éducative ambitieuse, par des moyens humains et financiers à la hauteur de ces enjeux.

C'est l'engagement de la FSU notamment par sa campagne avec les personnels et les usagers sur le thème : « Le service public, on l'aime on le défend. ».

www.fiers-du-service-public.fr/



Congrès de la LMDE les 26 et 27 mai à Tours

La Mutuelle des Etudiants, 1ere mutuelle nationale étudiante, organise son congrès, les 26 et 27 mai prochain à Tours. Cet événement, qui a vocation à réunir 500 participants, rassemble les membres de la communauté universitaire, le mouvement mutualiste ainsi que les pouvoirs publics.

Ce congrès est l'occasion de présenter, lors des Assises de la santé étudiante, les résultats de la 3ème enquête nationale sur la santé des étudiants (ENSE 3).

A travers son observatoire Expertise et Prévention pour la Santé des Etudiants (EPSE), la LMDE inscrit l'expertise sanitaire de la population étudiante au cœur de son activité. Cette troisième enquête est ainsi l'occasion d'affiner notre connaissance sur la population dont nous assurons la protection sociale mais c'est aussi une opportunité pour interpeller les pouvoirs publics sur l'état sanitaire et social des étudiants.

Cinqans après la 1^{ère} enquête nationale sur la santé des étudiants, ces Assises sont ainsi l'occasion de mettre en lumière l'état de la jeunesse et tout particulièrement celui des étudiants. Au-delà de la stigmatisation et des discours moralisateurs dont souffre la jeunesse, il est aujourd'hui indispensable d'apporter des réponses à la dégradation des conditions de vie et d'études qui n'est pas sans conséquence sur l'état de santé des jeunes.

A l'appui d'une expertise désormais reconnue, ces Assises de la santé ont ainsi vocation à inscrire la santé des jeunes au cœur du débat public.



Protéger est un métier

Assurance Scolaire MAE :

94% des adhérents satisfaits de la Qualité de Services

La MAE est le partenaire de confiance au plus proche de ses adhérents. Preuves à l'appui, les résultats de l'enquête réalisée par un cabinet extérieur auprès de 1 539 adhérents (panel constitué de nouveaux adhérents, de fidèles mais aussi de sortants).

Les entretiens menés par téléphone nous révèlent que plus de 94% des adhérents sont satisfaits de la Qualité de Services.

Ce chiffre est confirmé par un fort de taux de recommandation. À la question « Recommanderiez-vous la MAE à vos amis ou à vos proches ? » plus de 90% ont répondu oui.

Les taux de satisfaction varient de 95% à 99% avec les meilleurs résultats attribués aux aspects relationnels proches de 99% (relation avec la MAE / écoute et disponibilité).

Numéro 1 de l'assurance scolaire depuis 80 ans, la MAE offre des services à ses adhérents qu'elle n'a de cesse de faire évoluer en :

- créant un lien de proximité grâce à ses 93 bureaux départementaux,
- simplifiant l'adhésion en ligne sur www.mae.fr,
- améliorant l'accueil téléphonique en mutualisant les compétences de chaque collaborateur,
- offrant des services gratuits sur www.monachatmalinmae.fr.

À travers ses 3 millions de familles adhérentes aux Protections Individuelles et à travers ses contrats

collectifs, la **MAE compte plus de 8 millions de bénéficiaires.**

Cette importante adhésion **témoigne de la démarche réfléchie des familles qui renouvellent chaque année leur confiance** au spécialiste de l'assurance de l'enfant, car protéger est un métier.



Favoriser l'éducation pour tous

Et si l'éducation était la meilleure arme pour préparer l'avenir et construire une société plus juste et plus responsable ? La MAIF en est convaincue. Premier assureur du monde de l'éducation et de la culture, mutuelle conçue par des enseignants et ouverte à tous ceux qui partagent ses valeurs, la MAIF place l'accès à l'éducation pour tous au cœur de son engagement sociétal. Créé en fin d'année 2009, le Fonds MAIF pour l'Éducation va lui permettre d'amplifier encore son action.

La mutuelle s'engage concrètement aux côtés des enfants, des parents, des étudiants et des professionnels de l'éducation.

Utilisées à la maison comme à l'école, les solutions éducatives sont adaptées et accessibles à tous gratuitement. Un grand choix de solutions : outils d'accès à la lecture et à la culture, soutien scolaire et universitaire, contenus pédagogiques, conférences, éducation aux risques, à l'environnement...

Apprentissage, prévention, handicap, développement durable, la MAIF, à travers le Fonds MAIF pour l'Éducation, conduit un programme d'actions qui favorise l'éducation pour tous. Les solutions éducatives sur internet : www.maif.fr/solutionseducatives



Création officielle de l'Union mutualiste de groupe

L'assemblée générale constitutive s'est tenue le vendredi 6 mai et a officialisé la création de l'UMG. Elle a permis aux 33 délégués provenant de chacune des 5 mutuelles fondatrices (MGEN, MNH, MNT, MGET et MAEE) d'adopter les statuts de l'UMG et de valider sa convention d'affiliation.

L'assemblée a par ailleurs désigné les administrateurs de l'UMG qui sont au nombre de 12 :

- Thierry Beaudet, Fabrice Henry, Roland Berthilier, Rose Saillard, Anne-Marie Harster et Alain Hernandez pour le Groupe MGEN,
- Gérard Vuidepot et Dominique Beneteau pour le Groupe MNH,
- Jean-Pierre Moreau et Alain Gianazza pour la MNT,
- Hubert Borderie pour la MGET,
- Louis Dominici pour la MAEE.

A la suite de cette assemblée générale s'est tenu le premier Conseil d'administration.

Il a confié la présidence de l'UMG à Thierry Beaudet. Ce dernier a nommé Jean-Louis Davet et Serge Giacometti, respectivement directeur général directeur général adjoint de l'UMG. Ils conservent leurs fonctions actuelles à la MGEN et à la MNT. L'UMG n'emploie pour le moment aucun salarié.

Thierry Beaudet, Président de la MGEN et de l'UMG, a ainsi déclaré :

« Nous sommes en route pour le monde d'après. Nous y sommes avec toute l'expérience acquise depuis 1944 pour la MAEE, 1946 pour la mutuelle d'origine de la MGET et pour la MGEN, 1960 pour la MNH et 1964 pour la MNT. Nous y sommes avec nos six millions de personnes protégées, nos dizaines de milliers de militants, de correspondants et de salariés, en France et partout dans le monde. »



CMSR (chargés de mission sécurité routière) : une spécificité Prévention MAIF

Afin de faciliter la prise en charge de la Sécurité Routière par les différents acteurs locaux, 15 pôles d'appui Sécurité Routière ont été mis en place en 2000, à l'initiative de la Délégue Interministérielle à la Sécurité Routière, au niveau régional ou interrégional, via des Chargés de Mission sécurité Routière (C.M.S.R.) gérés, depuis 2009, par les Préfectures de Région.

Les pôles d'appui sont constitués d'agents désignés par les administrations ou des partenaires et de personnes recrutées sur engagement personnel. Ils sont nommés Chargés de Mission Sécurité Routière par la Délégue Interministérielle et suivent une formation nationale. Leur champ d'intervention est global (C.M.S.R. généraliste) ou correspond à un domaine particulier (C.M.S.R. thématique). Ils sont animés par un coordinateur régional et s'appuient sur une structure de l'Etat disposant de secrétariat et de moyens techniques.

Les CMSR, 120 au total, experts en sécurité routière et en animation de réseau, viennent d'horizons différents. Ils sont ingénieurs de l'Équipement, officiers de police et de gendarmerie, médecins, ingénieurs de Cram, cadres de l'Éducation nationale, et, **pour 12 d'entre eux, membres d'une association: Prévention MAIF.**

L'assistance-conseil aux chefs de projet et coordinateurs sécurité routière, l'organisation d'échanges d'expériences entre les départements et la formation des acteurs locaux, notamment des enquêteurs ECPA (Enquêtes Comprendre pour Agir), des élus référents SR des communes et des IDSR (intervenants départementaux de sécurité routière), sont leurs missions essentielles.



Enseignants et jeunes : mieux les connaître pour mieux les défendre !

Du 17 avril au 30 juin 2011, le SE-Unsa lance une grande enquête nationale auprès des jeunes enseignants. Être enseignant et jeune aujourd'hui c'est soulever des montagnes.

Dans un monde d'incertitude, notre syndicat entend dépasser les approximations, aller au-delà des conceptions stéréotypées. Regards sur notre société, perception de l'avenir, conception du métier, idées à partager : autant d'éléments essentiels que le SE-Unsa souhaite faire émerger à travers cette enquête.

L'enquête en ligne est disponible sur http://www.se-unsa.org/enseignant_jeune/index.php



Constructifs pour demain

Le 18 mai prochain à Paris, le Sgen-CFDT organise un colloque sur le numérique.

Parce qu'il impacte les conditions de travail, parce que les matériels et supports deviennent plus faciles à utiliser, parce que le « web 2.0 » est susceptible de faire évoluer les conditions d'exercice du métier enseignant, le numérique est un outil qui intéresse l'action syndicale. Dans ce domaine comme dans tant d'autres, la dimension administrative, illustrée par les applications multiples qui réclament leur lot

quotidien de statistiques, pèse lourdement. Les espaces numériques de travail sont encore nombreux à être conçus en dehors des réalités et constituent une charge supplémentaire de travail. Les dotations en matériels issues des collectivités territoriales s'effectuent encore trop souvent sans concertation préalable, sans projet pédagogique. Les plans numériques se succèdent et la suspicion est de mise quant à leur usage pour contrôler, surveiller ou supprimer des emplois.

C'est l'objet du blog sur le numérique ouvert par la fédération des Sgen-CFDT et du colloque du 18 mai qui présentera deux tables rondes, l'une portant sur l'usage du numérique hors de la classe et l'autre sur les possibles pédagogiques, qui peuvent contribuer à la réussite de tous et à l'amélioration des conditions de travail, à condition que les personnels et les usagers s'en emparent.

<http://blog.sgen.net/numerique/>



La Palme d'or des promotions à SUDEL.

Comme à Cannes, SUDEL fait son festival !
Des promotions à saisir immédiatement.

« Paris dans l'histoire de France »

Un bel ouvrage de 176 pages avec de nombreux plans, documents et photos destiné aux élèves de cycle 3 et début de collège (6^e et 5^e).

Un ouvrage pour partir à la découverte d'une époque en construisant un parcours historique à travers Paris.

Promotion à 20 € (au lieu de 24).

« Lapinette, la reine des cachettes »

Ouvrage illustré pour enfants de classes maternelles et cycle 2 sur le thème de l'éducation alimentaire, de l'hygiène de vie et de l'obésité... avec en prime une recette de gâteau.

Promotion à 8 € (au lieu de 12) pour l'album + le guide pédagogique ou à 3 € pour l'album seul.

« Le manuel de traduction Cinéma, audio-vidéo »

Un ouvrage de 800 pages intégrant notamment la Haute définition et le Vidéo numérique conçu en particulier pour les élèves de 1^{ères} et Terminales des classes artistiques et cinématographiques des lycées et écoles de cinéma.

Promotion à 35 € (au lieu de 45).

Pour bénéficier de ces promotions, indiquez lors de votre commande « Promotions L'ESPER » quel que soit le moyen utilisé (téléphone, fax, courriel, internet).

ACTUALITÉS DE L'ESS

Chiffrage et cartographie de l'emploi salarié dans l'ESS par l'INSEE

Paru en mars 2011, sous la direction de Laurent Bisault, le n°1342 d'Insee Première est consacré à l'emploi salarié dans le « tiers secteur » (en 2008). La source statistique de ce travail est la base de données Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) utilisé par l'observatoire national de l'ESS.

La note s'intitule : *Le « tiers secteur », un acteur économique important. 10 % de l'emploi salarié dans les coopératives, mutuelles, associations et fondations.*

Elle est consultable sur :

www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&id=3273%C2%20

Statut européen des mutuelles et des associations

Le 10 mars 2011, le Parlement européen a adopté, à une large majorité de 386 voix, une déclaration écrite en faveur de l'instauration de statuts européens pour les mutuelles, les associations et les fondations.

Cette déclaration écrite avait été initiée en novembre 2010 par cinq parlementaires (Marc Tarabella (S&D, B), Regina Bastos (PPE, P), Pascal Canfin (Verts, F), Marie-Christine Vergiat (GUE, F), Renate Weber (ALDE, RO)), puis soutenue par les quatre familles mutualistes françaises (la FFSAM, la FNMF, la ROAM, et le GEMA).

Côté associatif, la démarche a été soutenue par la CPCA, et par le réseau européen EASEA (Alliance Européenne pour le Statut de l'Association Européenne), animée par le Forum civique européen, dont le Président est Jean-Marc Roirant.

Si l'adoption de cette déclaration écrite est un signal fort du Parlement européen, elle n'a pas de caractère contraignant vis-à-vis de la Commission européenne.

Par ailleurs, en avril dernier, le 13 avril, la Commission européenne présentait une communication intitulée : « L'Acte pour le marché unique : 12 leviers pour stimuler la croissance et renforcer la confiance » (12 priorités à mettre en œuvre avant fin 2012). Si l'une des propositions porte sur « l'entrepreneuriat social », au sens large, le statut européen des mutuelles n'est pas évoqué...

Dossier à suivre donc, avec notamment, pour les mutuelles, l'attente de la publication d'une étude sur « le rôle des mutuelles au 21^e siècle », en cours de rédaction au Parlement européen.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de poursuivre la mobilisation autour de ce dossier du statut européen des mutuelles et associations.

Un guide pour accompagner les petites et moyennes associations employeur

La CPCA, l'Avisé, Chorum, l'USGERES, le Crédit Coopératif et RNMA viennent de publier un tout nouveau support de travail « Accompagner les petites et moyennes associations employeurs – Référentiel de pratiques à l'usage des acteurs du soutien », parce que les enjeux de l'emploi associatif sont indissociables de la question de l'accompagnement des associations employeurs.

Destiné aux différents opérateurs de l'accompagnement, aux syndicats employeurs et aux mouvements et fédérations du secteur associatif et de l'économie sociale, ce référentiel, s'inscrivant dans une mobilisation de long cours pour concourir à l'amélioration de la qualité de l'emploi associatif, vise à :

- Outiller les acteurs de l'accompagnement associatif en formalisant les repères pour des pratiques professionnelles diversifiées et adossées à des références communes
- Favoriser le développement d'une vision partagée sur la question de l'emploi et de la fonction employeur dans les petites et moyennes associations
- Encourager les collaborations possibles entre les différents acteurs sur les territoires.

Plus d'informations sur : www.cPCA.asso.fr

Agenda de l'ESS

17 au 19 juin - Paris - Les Etats généraux de l'ESS

Les Etats généraux se tiendront au Palais Brongniart.

A lire sur le site dédié : www.pouruneautreconomie.fr

15 - 17 juin - XI^e Rencontres du RIUESS – Réseau Interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire

«L'Economie Sociale et Solidaire et le Travail» - A Poitiers.

Quatre thématiques de réflexion :

Axe 1 : Existe-t-il une spécificité de l'emploi et de l'organisation du travail dans le champ de l'ESS ?

Axe 2 : Quels recrutements et quelles carrières en ESS ?

Axe 3 : Quel dialogue social en ESS ?

Axe 4 : Quel est le «sens» du travail en ESS ?

Plus d'informations sur le site : www.riuess.org

La Lettre de L'ESPER n°6 – Mai 2011

Directeur de la publication : Roland BERTHILIER

Responsable de la publication : Fanélie CARREY-CONTE

L'ESPER

3, square Max-Hymans 75015 Paris

contact@lesper.fr - www.lesper.fr

Tél. 01 43 06 29 21- Fax 01 43 06 79 19